

Photo prise a mon insu

Par **mrgt**, le **02/08/2020** à **00:59**

Bonjour,

Sur les réseaux sociaux, une personne m'a pries en photo, photo où on peut apercevoir ma poitrine. Je n'étais en aucun cas d'accord pour qu'elle prenne cette photo. Elle a essayé de me faire "chanter" en me disant qu'elle allait faire circuler la photo, ce qui n'a pas marché car je n'ai pas cédé et cette personne refuse de supprimer cette photo même en lui disant qu'une plainte sera déposée contre elle. Sur la photo, on peut apercevoir mon nom et prénom.

Pouvez-vous me dire ce que je peux faire pour que cette photo soit supprimée ? quels risques j'encours et quels risques encourt cette personne ?

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **02/08/2020** à **06:23**

Bonjour,

Vous demandez directement aux réseaux sociaux la suppression de cette photos. En général, ils font rapidement cette suppression, et vous serez tranquille.

Ce que vous risquez, vous : rien. Ce que risque cette personne : de gros ennuis avec la justice. Alors !!!!!!!!!!!!!